

25^{c.} Journal du Lot 25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	33 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page.....	3 fr. 50
» 2 ^e page.....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Situation

Nous ne pouvons pas savoir quel prix les Allemands ont promis à la félonie royale, ni sous quelles menaces ils l'ont obtenue. Mais nous sommes sûrs qu'avant que Léopold ne reçoive le paiement de sa trahison, il se passera bien du temps et bien des choses.

Parbleu ! C'était sûr et nous l'avions bien pressenti que le roi des Belges ne s'était pas décidé subitement à trahir, que cette idée ne lui était pas venue d'une heure à l'autre. On sait à présent qu'il portait depuis longtemps cette trahison dans son cœur et qu'il l'avait déjà accomplie en pensée avant de la réaliser en fait.

Ce Léopold III, qu'on peut dire Léopold dernier, était digne de ceux qu'il est allé retrouver et vers qui l'entraînait le poison ancestral, ce sang allemand qui roule dans ses veines.

Il lui a fallu parcourir bien des étapes pour aller de la politique de son père à celle qu'il voulait faire, de l'honneur à l'infamie, de l'alliance ouverte et proclamée avec la France et l'Angleterre à cette honteuse reddition entre les mains des Allemands. La Belgique est un fier petit pays qui se serait raidi s'il avait pu comprendre où son souverain voulait l'entraîner.

Il avait des précautions à prendre, des transitions à ménager. Il n'avait pas à duper seulement les Alliés, mais aussi le peuple belge lui-même. Il lui fallait dissimuler son projet pour le réaliser. Sauf quelques extrémistes du parti flamingant, la Belgique était tournée vers nous. Pour la livrer à l'Allemagne, il fallait prendre des chemins obliques et tortueux. Un revirement net et significatif eût exposé à quelqu'un de ces conflits et même de ces révoltes qui font couler les plus solides trônes et voler au vent les couronnes les mieux coiffées.

Aussi ce maître fourbe mena-t-il son affaire avec une astuce patiente. En mars 1936, l'occupation de la Rhénanie par le Reich — que la France et l'Angleterre eurent sous l'influence des prétendus pacifistes l'imparadonnable tort de supporter — lui fournit l'occasion d'une première et décisive bifurcation. C'est alors qu'il marqua son abandon de la politique paternelle et nationale.

Quelques mois plus tard, par une initiative personnelle, il dénonça le traité d'alliance qui liait depuis 17 ans la Belgique à la France et à l'Angleterre. Le premier pas était fait vers la trahison finale.

Il déclara que son pays voulait en revenir à cette « neutralité » que l'Allemagne avait violée en 1914 et pour laquelle il lui demandait au même titre que nous une garantie nouvelle, dont il savait pourtant bien la valeur. Il se replaçait volontairement dans la situation où était la Belgique avant la guerre. Il ne pouvait pas douter qu'un jour ou l'autre cette nouvelle neutralité serait violée comme l'ancienne. Il ne pouvait pas douter que son pays serait encore attaqué par les Allemands comme il l'avait été sous le règne de son père, mais, au contraire d'Albert I^{er} qui avait héroïquement défendu la Belgique contre les envahisseurs, il était bien résolu, lui, à la leur livrer.

Dès lors, comme le dit Paul Reynaud, il affecta toujours d'attacher la même importance, la même valeur à la parole de l'Allemagne qu'à la parole de la France. Dès lors, sous le masque menteur d'une impartialité injurieuse, il affecta de traiter de la même manière ceux qui avaient défendu la Belgique et ceux qui l'avaient attaquée !

Il étendit en même temps une ligne de défense contre la France et contre l'Allemagne. Il répartit en nombre égal ses divisions sur notre frontière et sur la frontière allemande ! Car il fallait toujours se rappeler ceci qui est vraiment un comble ! Le 10 mai dernier, le jour où la Belgique fut envahie par les Boches, Léopold n'avait pas encore ordonné la mobilisation générale, mais il avait une partie de ses troupes mises en place le long de notre frontière, prêtes à la défendre ! Contre qui ? Contre la France !

Et M. Louis Piérard, député de Mons, écrivait récemment — avant la trahison avouée — que ce spectacle lui avait fait saigner le cœur de voir le 11 mai, revenant de Bruxelles, que les premiers transports étaient employés à ramener sur la frontière nord contre les Allemands les troupes belges qui se trouvaient sur la frontière sud contre les Français.

Ces souvenirs, entre bien d'autres que nous avons rapidement évoqués, ne sont pas inutiles. Ils marquent qu'il n'y a rien de notre faute dans cette suite tragique d'événements. Notre confrère, *Le Temps*, écrit très justement :

« Avec son tempérament autoritaire, ses tendances au pouvoir personnel qu'il ne réussissait guère à dissimuler, Léopold III était, en réalité, depuis le premier jour de son règne, en conflit permanent avec la conscience de son peuple, avec toutes les traditions nationales auxquelles les Belges sont profondément attachés. On ne conteste pas le plus que son influence qui a constamment accentué l'évolution tendant à désolidariser la Belgique d'avec la France et l'Angleterre, qui a creusé peu à peu le fossé entre elle et les Alliés de la grande guerre ! »

Nous ne pouvons pas savoir quel prix les Allemands ont promis à cette félonie royale, ni sous quelles menaces ils l'ont obtenue. Mais nous sommes sûrs qu'avant qu'il ne reçoive le paiement de sa trahison, il se passera bien du temps et bien des choses !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Les commandements du civil

I. — Quels que soient les dangers que tu cours, les restrictions qui te sont imposées, les difficultés que tu rencontres, pense à ce qu'est en ce moment la vie des combattants et dis-toi : « Je suis trop bien traité. »

II. — Fais de ton mieux le métier qui est le tien. En temps de paix, tu faisais ce que tu pouvais. On ne t'en demandait pas plus. En temps de guerre, il te faut faire infiniment plus que tu ne peux.

III. — Ne répète jamais une nouvelle que tu n'auras pas contrôlée, ou entendue de source française et sûre. Toute rumeur pessimiste est une arme pour l'ennemi.

IV. — Ne répète pas non plus une nouvelle vraie, mais encore secrète. Le désir de paraître informé est, chez certaines gens, si vif, qu'il l'emporte sur la prudence, sur le patriotisme, sur le souci de leur propre sécurité.

V. — Ne consume pas inutilement les produits nécessaires aux soldats. Ne te déplace que si le voyage est indispensable. L'essence que tu gaspilles pourrait manquer demain au char et à l'avion qui te protègent.

VI. — Attends, pour être inquiet, que le danger soit réel. Si un avion lance des bombes dans la campagne tu n'as pas beaucoup plus de chances d'être touché que de gagner le gros lot à la Loterie Nationale.

VII. — Quoi qu'il arrive, reste calme. Au besoin, demande au médecin de t'y aider. Nous ne sommes pas toujours maîtres de notre corps, mais nous pouvons dresser notre corps à exécuter nos volontés.

VIII. — Ne permets pas à ton humeur de suivre les oscillations de la bataille. Attends, pour te réjouir ou te lamenter, la victoire ou l'échec. Tes nerfs sont un élément, infiniment petit, de l'arsenal français. Ménage-les.

IX. — Cherche ton refuge dans ce qui est éternel : la foi, le patriotisme, la sagesse. Aux grands moments s'accroissent, les grands sentiments et les grands livres.

X. — Crois à la France. Elle a connu cent invasions. Elle a survécu. Elle vivra.

André MAUROIS,
de l'Académie Française.

Informations

Réunion des Chambres

La Chambre se réunira vers le 10 juin, pour examiner et voter le cahier de crédits afférent au mois de juin. Le Sénat se réunira ensuite pour voter ces crédits à son tour.

La capitulation du roi Léopold

C'est au château de Wynendale, près de Thourout, que le roi des Belges a décidé de cesser le combat.

Les ministres présents adjurèrent en vain le souverain de poursuivre la lutte. En vain, également, lui conseillèrent-ils de quitter l'armée pour s'en aller en France ou en Grande-Bretagne, en laissant à l'état-major belge le commandement.

Le roi, qui subit l'influence germanophile du général Van Overstraeten, véritable Eminence grise, rompit avec ses ministres et arrêta sa décision.

Les conditions de la capitulation

Le texte par lequel le roi Léopold III a « minutieusement » désarmé les combattants belges, a tout prévu pour que l'Allemagne puisse utiliser le matériel militaire belge. Voici ce texte :

1. Interdiction de tout mouvement de troupes belges ;
2. Obligation aux troupes de se ranger le long des routes ;
3. Les troupes signalèrent leur présence par des panneaux blancs ;
4. Interdiction de toute destruction d'armement et d'approvisionnement ;
5. Les troupes laisseront passer les armées allemandes jusqu'à la mer.

L'exode des enfants anglais au Canada
Selon la *Gazette*, dix mille enfants réfugiés arriveront au Canada pour être recueillis pendant la durée de la guerre et seront soit les pupilles de l'Etat canadien, soit recueillis par des personnes charitables.

La *Gazette* explique que le Canada répond ainsi à la demande des autorités britanniques.

La province de Québec a accepté d'accueillir mille enfants et a voté 25.000 dollars pour le secours.

L'or belge a été sauvé

Les réserves d'or belges ont été sauvées, assure-t-on dans les milieux renseignés et elles se trouveraient à la disposition du gouvernement qui organise la nouvelle armée.

La prise de Narvik par les Alliés

C'est à la fin de la matinée de mercredi que les Alliés ont pris possession de Narvik.

Narvik est d'une importance pratique considérable :

1. La liaison entre les alliés et la Suède par le chemin de fer de Riksgrænsen à Narvik est rétablie et il suffira de réparer les dégâts causés par les bombardements pour rendre la voie à nouveau utilisable.
2. Tout le nord de la Norvège est maintenant protégé par le front de Narvik qui pourra constituer une base de départ pour de nouvelles opérations vers le sud, impossibles jusqu'à présent en raison des conditions atmosphériques.

3.000 avions allemands abattus

On estime à Londres que les pertes infligées par les forces franco-anglaises à l'aviation allemande depuis le 10 mai, totalisent actuellement 2.500 appareils environ.

D'autre part, bien qu'on ne possède pas encore des informations détaillées à ce sujet on évalue, en tenant compte d'un grand nombre d'accidents, que l'Allemagne a dû perdre en Norvège 500 ou 600 avions.

La situation dans les Balkans

A Belgrade, on paraissait escompter d'importantes décisions de la part de la Russie qui a concentré de fortes quantités de troupes en Galicie, le long de la frontière de Bessarabie et dans les ports de la mer Noire, où des transports seraient prêts à embarquer les troupes.

La Roumanie se rapproche de la Russie

On s'étonne presque de la nouvelle attitude de la Roumanie à l'égard de l'U.R.S.S. et d'autres pays balkaniques, tandis qu'il y a quelques mois à peine tous les efforts visaient à parer à une menace soviétique.

On considère maintenant le Russe comme un protecteur et non plus comme un agresseur. Certains s'inquiètent encore à Bucarest des intentions de la Russie à l'égard de la Bessarabie, mais c'est là une minorité.

En Italie

M. Mussolini présidera un Conseil des ministres, mardi prochain.

Les journaux précisent qu'il s'agit de la séance fixée lors de la réunion tenue par le Conseil, au début du mois de mai.

L'ordre du jour prévoit, selon les journaux, « l'examen de diverses et importantes questions ».

Un ministre du Reich attendu à Rome

Le ministre de l'Agriculture du Reich est attendu à Rome pour le 6 juin. Ce voyage, déclare-t-on, du côté italien, entre dans le cadre de la collaboration italo-allemande.

Les mesures de sécurité en Egypte

Les autorités égyptiennes continuent à renforcer la sécurité de l'Etat. Elles ont fermé les boutiques des armuriers après des perquisitions effectuées depuis lundi dans tout le pays pour la saisie des armes. Les résidences privées appartenant aux étrangers ont été soumise aux perquisitions.

Communiqué officiel

N^o 540. — Nos troupes du Nord poursuivent avec vigueur, au milieu d'incessants combats et en bon ordre, l'exécution des mouvements décidés par le commandement. Des combats favorables se déroulent sur la plus grande partie du front de la Somme.

Situation sans changement sur l'Aisne et sur le front de l'Est. Un groupe de fantassins français, commandé par le sergent Guillel, a abattu à la mitrailleuse, avant-hier, un avion Heinkel, et hier, un avion Junker.

N^o 541. — Dans le Nord, les opérations continuent à se dérouler avec la même ardeur autour du camp retranché de Dunkerque.

Sur l'Aisne et sur l'Aisne, quelques actions locales d'infanterie de part et d'autre.

Entre l'Aisne et la Meuse, duel d'artillerie assez violent.

Entre la Meuse et la Moselle, un coup de main ennemi a été repoussé.

EN PEU DE MOTS...

— La Royal Air Force a bombardé une base aérienne allemande sur la côte hollandaise. Des réservoirs de pétrole ont été détruits.

— Le 3^e tribunal militaire siègeait à Paris à condamner à la peine de mort pour espionnage la baronne allemande von Einem, actuellement en fuite, et Jean-Gaston Amourelle.

— L'autorité militaire vient de réquisitionner les bâtiments de la Foire de Bordeaux, qui se voit obligée, pour cette raison, de renoncer à sa manifestation annuelle.

— Le préfet de Seine-et-Oise vient de suspendre de ses fonctions le maire de Corbeil, M. Vendries, qui a quitté la ville en emportant son mobilier. Egalement, M. Héronde, premier adjoint au maire de Beauvais, a été révoqué pour avoir, en temps de guerre, failli aux devoirs de ses fonctions.

— Le tribunal militaire de cassation a rejeté 30 pourvois, dont 27 formés par des communistes poursuivis et condamnés pour actes nuisibles à la défense nationale et provocation de militaires à la désobéissance.

NOS ÉCHOS

Le Jabot.

Un ancien professeur d'anatomie de la Faculté de médecine, Chaussier, se montrait — semblable, du reste, en cela à beaucoup de savants — d'une négligence extrême sur ses vêtements et sur sa personnalité. Sa cravate toujours déboutée, ses vêtements sans boutons mais pleins de taches, ses mains sales, étaient légendaires parmi la jeunesse des écoles.

Un jour se présente devant lui un candidat mis, au contraire, avec un soin excessif. Ses habits sortaient de chez le meilleur faiseur, et, pour comble, il portait une chemise à jabot.

Chaussier fronça le sourcil. Cette recherche était comme une critique indirecte de ses dehors débraillés.

Monsieur, dit-il au candidat, savez-vous ce que c'est en histoire naturelle que le jabot ?

Où, monsieur, c'est le premier estomac des oiseaux.

Ainsi donc, appuya Chaussier avec intention, les dindons ont un jabot ?

Certainement, répliqua le candidat en regardant l'examineur bien en face : les dindons ont un jabot, mais les cochons n'en portent jamais.

L'école des neutres.

La Belgique avait reçu en 1937, l'assurance du Reich que son territoire serait respecté ; au début de la guerre, le Reich avait renouvelé ces assurances.

Mais ceci même n'a rien de surprenant ; lors de ses entretiens avec Raushning, Hitler ne disait-il pas déjà : « Je signerai n'importe quel papier, cela ne m'empêchera pas de passer outre froidement, dès demain, si l'intérêt du peuple allemand me paraît l'exiger. »

Aucun neutre n'a donc intérêt à s'entendre avec l'Allemagne, puisque celle-ci ne respecte ni les traités, ni les promesses, ni même l'attitude loyale de ses voisins.

Aux méthodes de force de l'Allemagne, on ne peut opposer utilement que la force.

Rèves.

J'ai rêvé la nuit dernière que je faisais la meilleure affaire que l'on puisse imaginer.

— Laquelle ?

— Acheter les femmes au prix qu'elles valent et les revendre au prix qu'elles s'estiment.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Vente de la viande en gros et en détail

Aux termes d'un décret du 20 mai 1940 les bouchers et charcutiers en gros et tous entrepreneurs qui abattent des animaux en vue de la vente de la viande en gros aux bouchers et charcutiers détaillants, ainsi que tous autres commerçants de viande en gros et demi-gros sont tenus d'inscrire chaque jour sans rature, blanc ni interligne, sur un registre ou par pièce vendue, sur un registre aux feuillets numérotés, coté et paraphé par le commissaire de police, le nom et l'adresse de l'acheteur, la provenance des animaux dont ils vendent la viande, ainsi que l'espèce, le sexe pour le gros bétail, le poids, le prix au kilogramme et le prix total de la viande vendue.

En ce qui concerne les moutons, l'inscription au registre visé à l'alinéa 1^{er} du présent article pourra être faite dans les conditions indiquées audit alinéa, par lots d'animaux.

Les bouchers en gros et commerçants visés à l'alinéa 1^{er} du présent communiqué sont tenus de délivrer à leurs acheteurs des factures portant toutes les mentions sus-indiquées.

Les bouchers et charcutiers en détail sont tenus d'inscrire chaque jour, sans rature, blanc ni interligne, sur un registre aux feuillets numérotés, coté et paraphé par le commissaire de police, l'espèce, la nature, le poids, le prix au kilogramme et le prix total des marchandises qu'ils achètent, soit à l'état de carcasses entières, soit sous forme de quartiers et pièces diverses de viande. Le sexe sera également indiqué pour les carcasses ou demi-carcasses de gros bétail.

Les factures délivrées par les bouchers en gros et commerçants visés à l'alinéa 1^{er} du présent communiqué seront conservées par les bouchers et charcutiers en détail à l'appui des mentions du registre sus-indiqué et présentées en même temps que lui aux agents de contrôle.

Au cas où les détaillants achètent du bétail sur pied, qu'ils abattent ou font abattre dans un abattoir public ou industriel ou dans une tuerie particulière, ils doivent, aussitôt après l'abatage, inscrire sur le registre prévu à l'alinéa 1^{er}, par animal, l'espèce, le sexe pour le gros bétail, le poids de viande nette, après pesée correctement effectuée, le prix d'achat sur pied ainsi que les nom et adresse du vendeur.

Ces dispositions entrèrent en vigueur le 1^{er} juin 1940.

Toute vente de viande au détail donnera lieu obligatoirement à la délivrance d'un bulletin mentionnant la dénomination précise du morceau, le poids et le prix total de la marchandise vendue.

Pour les ventes effectuées sur un marché, il pourra être admis que les indications énumérées ci-dessus soient inscrites sur le papier d'enveloppe de la viande.

ASSURANCES SOCIALES

Régimes Belges. — Il est rappelé que les travailleurs de nationalité belge sont assujettis à la loi des Assurances Sociales dans les mêmes conditions et avec les mêmes avantages que les salariés français et assimilés.

Les employeurs qui occupent des réfugiés belges doivent donc adresser sans retard — en principe dans les huit jours qui suivent l'embauchage — au Service Régional des Assurances Sociales, 14, rue du Rempart-St-Etienne, à Toulouse, une déclaration d'emploi du modèle réglementaire : formule N^o 1, pour les travailleurs du commerce et de l'industrie ; formule N^o 1 bis, pour les travailleurs agricoles.

EDEN

Samedi 1^{er}, dimanche 2 juin, en soirée à 20 heures 15 au lieu de 20 heures 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Venez applaudir Jules Berry et Pierre Larquey dans

RENDEZ-VOUS CHAMPS ELYSEES avec Micheline Cheirel, Félix Oudart, Mady Berry, Marcel Vallée, Sinœl, Paul Cambo, Jean Temerson et Pierre Stephen.

En complément : **Panique dans la Jungle**, documentaire romancé et les **Actualités Mondiales** avec les derniers faits.

PALAIS DES FETES

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin, en soirée à 20 heures 15 au lieu de 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Un chef-d'œuvre. Edward G. Robinson, Francis Lederer dans un film retentissant **LES AVEUX D'UN ESPION NAZI**. Un document vrai... d'une saisissante actualité ! Plus qu'un film... un acte de courage et de liberté ! Tous ceux pour qui le mot « Liberté » conserve un sens doivent voir cette œuvre ! La vérité, toute la vérité, rien que la vérité !

Actualités Mondiales de la semaine. Bon complément.

L'accueil des Lotois aux Belges

De nombreux points du département nous parviennent les informations qui prouvent que nos braves populations quercynaises ont su pratiquer les devoirs de charité et de solidarité envers les pauvres gens que l'exode belge a poussés vers nous !

L'élan fraternel vers cette misère imminente, la générosité de cœur de nos concitoyens ont devancé les mesures officielles qui ne pouvaient suffire à tout et qui eussent été forcément impuissantes sans l'active collaboration de tous.

Cet accueil avait eu à s'exercer depuis plusieurs jours alors qu'éclata comme un coup de tonnerre la nouvelle que le roi des Belges avait trahi, qu'il avait livré son armée à Hitler et qu'il était passé au camp des ennemis.

La secousse était rude. Il était à craindre que cette nouvelle se répercût de proche en proche en ondes de colère et que le public français furieux fit supporter son ressentiment par les réfugiés, comme s'ils étaient coupables parce qu'ils sont malheureux.

Crainte vaine ! Très sensible, mais juste, le public quercynois a tout de suite jugé les choses comme elles sont et les gens suivant leur mérite. Parce que le roi, seul coupable, était hors de leurs atteintes, nos compatriotes n'allaient pas se venger sur des innocents.

De ci, de là, il y eut bien quelques vivacités de langage, quelques mots durs qui ne firent qu'augmenter la douleur de ceux auxquels ils étaient adressés.

Mais cela passa tout de suite. Et partout les populations ont fait tout ce qu'elles ont pu pour adoucir le sort des malheureux.

Les maires de nos communes rurales méritent entre tous d'être remerciés. Ils se sont trouvés en face d'une tâche toujours très difficile, parfois presque impossible.

Recevant d'un seul coup et parfois même sans qu'on ait pu les prévenir des colonnes entières de réfugiés, il fallait les recueillir, les héberger et les ravitailler.

Loin de reculer devant les difficultés, ils se sont mis à la tâche et, armés du droit de réquisition qui leur a été conféré, ils ont déployé une ardeur, une ingéniosité et un dévouement grâce auxquels ils ont eu fort fait de dominer la situation. Beaucoup d'entre eux ont eu à faire de véritables tours de force. Ils les ont faits.

Encore une fois, qu'ils en soient remerciés.

C'est une bonne action, une belle œuvre qu'ils ont accomplie.

Ce peuple belge, trahi comme nous, à qui nous sommes frères dans la peine, ne demande qu'à nous être fraternels dans les combats.

Censuré

Fermature des établissements publics

Par ordre du ministre de l'Intérieur, les établissements et lieux publics (restaurants, cafés, théâtres, cinémas) devront être fermés à 22 heures 30.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de **M. POPOVITCH** Spécialiste renommé d'Indéfrisables, 4, rue Mal-Foch, CAHORS — Tél. 170

Pas plus cher, mieux, plus chic

CAHORS

CRIBLAGE

Depuis quelques jours, un service de surveillance est établi à l'entrée nord de Cahors.

La veille, nuit et jour, un poste militaire qui semble rendre à notre vénérable Barbacane son antique destination.

Des sentinelles postées sur la route font stationner les autos qui veulent entrer en ville. Un officier, chef du poste, vérifie les papiers des voyageurs. Cet examen sérieusement fait, tous ceux qui ne sont pas en règle ou qui paraissent douteux à un titre quelconque sont dirigés vers la police, qui procède à un interrogatoire serré.

De même sont dérivés vers les autorités militaires, tous les isolés de l'armée belge qui se trouvent souvent mêlés à la foule des réfugiés civils.

Ces mesures sont excellentes. Après l'afflux énorme des premiers jours qu'il fallait laisser couler et qu'on devait se borner à canaliser, il importe maintenant d'apporter un peu d'ordre dans ce chaos, de recenser les gens afin de les répartir et de les bien utiliser dans leur propre intérêt autant que dans l'intérêt commun.

Et ce ne sera pas une petite besogne!

LA DISTRIBUTION DES CARTES

Depuis plusieurs jours, le public assiege les bureaux de la mairie où sont distribués les cartes d'alimentation qui vont dès demain entrer en application.

Ce n'était pas une petite affaire que d'organiser rapidement ce service et de satisfaire sans bousculade et sans désordre la foule pressée des demandeurs.

Tout a été parfaitement mis en place et ordonné. La distribution se fait dans la grande salle du second étage où, devant des panneaux portant les lettres initiales, le public se classe, chacun portant ses pièces d'identité.

Les demandeurs défilent, reçoivent vite leurs cartes bientôt trouvées dans les fichiers, les font timbrer et s'en vont.

Tout se passe rapidement et bien. Qui sait si désormais, chez les fournisseurs, il sera toujours aussi facile de se procurer les denrées qu'il a été facile de recevoir les cartes!

Mouvement diplomatique

Dans le mouvement diplomatique paru ces jours derniers, nous relevons le nom de M. Peyrouton, ambassadeur à Buenos-Aires, qui vient d'être nommé ambassadeur et envoyé extraordinaire de la République à Bucarest (Roumanie).

Nous adressons nos vives félicitations à M. Peyrouton, qui est devenu notre compatriote par son mariage avec Mlle Malvy, fille de notre ami M. L.-J. Malvy, le sympathique député et maire de Souillac.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 24 au 31 mai 1940

Naissances

Demuth Norbert, rue Wilson.
Riols Claude, rue Wilson.
Mattéi Régis, rue Wilson.
Bentajou Paulette, rue Wilson.
Foissac Jacques, rue Wilson.
Liot Jean, rue Wilson.

Mariage

Maret Auguste, garçon de courses, mobilisé, et Bouysset Yvonne, s. p.

Décès

Putlinger François, 80 ans, rue Wilson.
Griffoul Jean, s. p., 68 ans, rue Wilson.
Piquet Auguste, verrier, 57 ans, rue Wilson.
Coquette Florentine, Vve Ficherouille, 78 ans, rue Wilson.

Fougère Pierre, ancien tailleur, 72 ans, rue Neuve-des-Badernes, 2.
Marthoz Marie, Vve Ninane, s. p., 67 ans, rue Wilson.

Haagen Edouard, verrier, 83 ans, rue Pasteur.

Martin Georges, avocat, 79 ans, Saint-Ambroise.

Riols Marguerite, s. p., 35 ans, rue Wilson.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré, le dimanche 2 et le lundi matin 3 juin, par la pharmacie LAGARDE, Bd Gambetta.

Feuilleton du « Journal du Lot » 17

MAX DU VEUZIZ

Rien qu'une nuit

En attendant, il se contentait d'être heureux, parce qu'il allait pouvoir être utile à celle que le hasard avait mis sur sa route.

Si Dieu le laissait en vie, qui sait si plus tard... dans un lointain avenir... il ne la retrouverait pas devant lui... au bout du chemin tracé par le Destin ?...

Il se secoua ; la vision était éblouissante, mais n'était pas à envisager pour le moment.

— Maintenant que nous nous sommes restaurés, disait Ruiz après un instant, je vais aller prendre les dispositions nécessaires à votre sécurité... Voyez-vous un inconvénient à ce que je vous laisse seule, dans cette chambre, pendant que j'irai courir les rues ?

— Vous me laisseriez ici... chez vous ? demanda la jeune fille, étonnée et rassurée qu'il ne lui imposât pas d'avantage sa présence, ni qu'il ne la forçât pas à le suivre.

SUR LES ALLEES FENELON

Recensement et parquage des véhicules d'origine belge, hollandaise et luxembourgeoise.

M. le Maire de Cahors vient de prendre l'arrêté suivant:

Article premier. — Les Allées Fenelon, depuis la statue Gambetta jusqu'à la Place dite « des Tabacs », seront mises à la disposition du Comité de recensement des véhicules d'origine belge, hollandaise ou luxembourgeoise qui se trouvent sur le territoire du département.

Article 2. — Tout stationnement et toute circulation sont interdits sur l'emplacement ci-dessus désigné à compter du dimanche 2 juin, 6 heures du matin.

Article 3. — A cet effet, une clôture sera établie autour des dites Allées. Toutefois, un passage sera réservé au droit du Garage Delcross, Barat et Cie de façon à laisser libre la voie d'accès du Boulevard Gambetta à la rue St-Géry.

Article 4. — M. le Commissaire de Police et les agents placés sous ses ordres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

AVEC LES REFUGIES BELGES

La trahison du roi Léopold, de Belgique, a provoqué une vive indignation en France, mais, ainsi que de nombreux Cadurciens, nous avons pu constater l'écoulement, la colère que manifestaient des réfugiés belges qui se trouvaient devant l'Hôtel de Ville, contre la félonie du roi.

Avec une émotion qui, certes, n'était pas feinte, ils proclamèrent l'indignité de leur souverain qui a manqué à son serment et à la loi jurée ! Et dans tous les groupes de Belges s'élevaient les mêmes protestations et les mêmes manifestations de mépris contre le roi félon.

Un Belge, se tournant vers nous, déclara : « Oui, nous sommes bien déçus. Léopold III n'aura pas le dernier mot : c'est nous qui n'aurons pas les « traités ».

Et ces paroles étaient approuvées par les autres Belges qui répétaient : « On ne pardonne pas les traités. »

Ces braves gens sont fidèles à leur passé d'honneur et veulent remplir leur devoir, tout leur devoir envers la France qui fut toujours leur amie fidèle. Ceux-là ne sont pas responsables de la trahison de leur roi, Patience. L'heure de la justice immanente sonnera bientôt !

PETIT INCIDENT

Dimanche, alors qu'un cortège funéraire montait le boulevard, un agent de la police belge posté pour le service d'ordre en face la rue Wilson, fit signe de stopper à un auto-car qui, venant de cette direction, allait s'engager sur le boulevard.

Le chauffeur n'en tint pas compte. L'agent renouela son geste d'arrêt. Obéissant cette fois le dit chauffeur se prit à invectiver l'agent.

Celui-ci eut la patience de ne pas se fâcher et d'encaisser sans rien dire les grossièretés.

C'est un petit incident. Mais il doit être signalé à plusieurs titres. D'abord parce qu'il ne fait pas grand honneur à la politesse française. Ensuite et surtout parce que nous sommes en un temps où toutes les consignes doivent être respectées... même à Cahors.

POUR LA REPARTITION DU SUCRE

Avis aux épiciers détaillants du département. — En vue de répartir aussi équitablement que possible le stock de sucre existant actuellement dans le département, Messieurs les épiciers détaillants sont priés de bien vouloir s'adresser à la mairie de leur résidence, en vue de la délivrance d'un bon d'approvisionnement.

Il leur est rappelé que les grossistes ne pourront les réapprovisionner sans la production de ce bon.

EXAMEN DES BOURSES

L'examen des Bourses (1^{re} et 2^e séries) aura lieu au lycée de garçons de Cahors le jeudi 6 juin. L'appel commencera à 7 heures 30. Les épreuves pour les deux séries seront terminées dans la matinée.

Les candidats des départements évacués, actuellement réfugiés dans le Lot, doivent se faire inscrire d'urgence à l'Inspection Académique.

Paiement des allocations militaires

Le paiement des allocations militaires s'effectuera dans l'ordre suivant :

Lundi 3 juin, 1 à 200 ; — mardi 4 juin, 201 à 400 ; — mercredi 5 juin, 401 à 600 ; — jeudi 6 juin, 601 à 800 ; — vendredi 7 juin, 801 à 1.000 ; — samedi 8 juin, 1.001 à 1.200 ; — lundi 10 juin, 1.201 à 1.400 ; — mardi 11 juin, 1.401 à 1.601.

Qui l'a perdue ?

Il a été trouvé une paire de bas. Les réclamer au Bureau du Journal.

Visiteurs indésirables

Des propriétaires résidant dans la banlieue de Cahors se plaignent, depuis plusieurs jours, de recevoir la visite de bohémien qui feraient mieux de rester dans le cantonnement qui leur est assigné.

Ces personnes, des femmes notamment et leurs enfants, pénètrent dans les maisons de campagne sur la route de Lalbenque, à Vayrols notamment, et, une fois entrées, ne repartent que si quelque obole ou divers denrées leur sont données.

Les incursions de ces personnes n'ont donné lieu, encore, à aucun incident grave. Mais il serait de toute urgence d'aviser ces visiteurs et visiteuses indésirables que défense leur est faite de quitter leur cantonnement.

Au surplus, ces personnes ne se gênent pas pour pénétrer, également, dans les appartements, en ville.

Un peu de surveillance s'impose, et dans tous les cas, défense doit être faite à ces indésirables de quitter la résidence qui leur est assignée.

Des grenades dans la rue

Mercredi matin, des passants ont trouvé, dans la rue du Château-Roi, deux grenades.

Inutile de dire qu'ils n'y touchèrent pas et firent part, aussitôt, aux voisins, de cette trouvaille indésirable.

M. Orlicq fit prévenir l'autorité militaire, et peu après, les deux grenades étaient enlevées, emportées.

On ignore qui a pu les déposer : on croit que c'est probablement quelque permissionnaire qui les ayant portées du front a voulu s'en débarrasser, ce qui, on le conçoit, était bien imprudent.

AUX EVACUES D'ALSACE

La Région Economique de Strasbourg informe ceux de ses ressortissants que les récentes circonstances ont obligé à se replier, qu'elle dispose d'une liste d'établissements industriels et commerciaux vacants situés dans d'autres régions de France, où ils pourraient, éventuellement, reprendre leur exploitation.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Région Economique de Strasbourg, Villa Charles-Marchal à Rothau (Bas-Rhin).

Acte de probité

Mercredi, à l'arrivée du train de Paris, le sous-officier P..., de la station sanitaire, ayant trouvé une montre-bracelet en or devant le bureau du médecin-chef, s'est empressé de la remettre à la personne qui l'avait perdue.

Ce brave sous-officier s'est refusé à accepter toute récompense pour lui-même. Toutes nos félicitations et nos remerciements à la généreuse propriétaire de la montre, qui a tenu à laisser pour les soldats une somme d'argent.

Arrondissement de Cahors

Aibas

Croix de guerre. — Le lieutenant de vaisseau M. Staup vient d'être décoré de la croix de guerre pour sa brillante conduite sur le vaisseau auquel il appartenait qui s'est particulièrement distingué sur les côtes de Norvège. M. Staup est le gendre de M. Douin, chef de service au Canal de Suez à Ismailia, qui, au cours de la dernière guerre, fit campagne comme commandant de vaisseau, officier de la Légion d'honneur.

D'autre part, M. Frédéric Douin, son fils, enseigne de vaisseau, vient d'avoir son troisième galon, alors qu'un autre de ses fils sert comme officier d'infanterie.

Toutes nos félicitations à nos distingués compatriotes qui dans le domaine du Peyrou perpétuent la souche de feu M. Verne, préfet honoraire, ancien trésorier payeur général. — E. L.

Concoits

Les Réfugiés belges. — Concoits vient d'avoir un bien triste spectacle qui a duré une semaine. Ces pauvres évacués destinés à nos départements du sud nous arrivent de Cahors avec permission d'y rester un jour s'ils pouvaient y trouver unabri. Mais impossible, ils étaient là par milliers et les locaux étaient insuffisants. Du matin au soir c'était une file ininterrompue de véhicules, motocyclettes avec triple charge, deux personnes et un ballot, automobiles remplies et camions chargés sur leur capot des matelas étendus pour servir à deux fins : protection contre les balles, car ces barbares de boches saluaient leurs victimes innocentes à leur départ à la mitrailieuse.

C'était bien triste et encore bien plus douloureux pour les principaux intéressés, aussi nous pouvons dire que ces malheureux trouvaient le meilleur accueil, au moins locale et population ont tous fait leur devoir en la circonstance. Faisons aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fasse, surtout dans le malheur.

fit-il en riant, mais avec une grimace railleuse.

— Oh ! je vous en prie, señor, ne m'en veuillez pas trop... Ce matin, j'étais désemparé et je m'attendais à subir toutes les violences... Puis, vous êtes venu.

Il l'interrompit et observa vivement : — Je suis tout de même un peu moins effrayant pour vous que les soldats ivres de l'hôtel Colon ?

Elle frissonna, mais bravement acheva sa pensée : — Les deux choses ne se comparent pas, señor... Vous m'êtes apparu ce matin comme saint Georges combattant les forces du mal... les serres qui me tenaient ont laissé, grâce à vous, échapper leur misérable proie. Ce soir, je suis libre ; du moins je n'ai plus à redouter la folie sanguinaire de soudards en délire... Je ne dépend plus de vous, monsieur.

— Comme une épouse dépend de son mari.

Elle pâlit un peu. — Oui, oui, c'est ce que je veux dire, approuva-t-elle avec embarras... comme une épouse... légitime !

Il la regarda, plongeant un peu plus hardiment dans les terribles prunelles bleues ; puis il secoua la tête et soupira :

— Elle pâlit un peu. — Oui, oui, c'est ce que je veux dire, approuva-t-elle avec embarras... comme une épouse... légitime !

Il la regarda, plongeant un peu plus hardiment dans les terribles prunelles bleues ; puis il secoua la tête et soupira :

— Elle pâlit un peu. — Oui, oui, c'est ce que je veux dire, approuva-t-elle avec embarras... comme une épouse... légitime !

Il la regarda, plongeant un peu plus hardiment dans les terribles prunelles bleues ; puis il secoua la tête et soupira :

— Elle pâlit un peu. — Oui, oui, c'est ce que je veux dire, approuva-t-elle avec embarras... comme une épouse... légitime !

Il la regarda, plongeant un peu plus hardiment dans les terribles prunelles bleues ; puis il secoua la tête et soupira :

— Elle pâlit un peu. — Oui, oui, c'est ce que je veux dire, approuva-t-elle avec embarras... comme une épouse... légitime !

Il la regarda, plongeant un peu plus hardiment dans les terribles prunelles bleues ; puis il secoua la tête et soupira :

— Elle pâlit un peu. — Oui, oui, c'est ce que je veux dire, approuva-t-elle avec embarras... comme une épouse... légitime !

Il la regarda, plongeant un peu plus hardiment dans les terribles prunelles bleues ; puis il secoua la tête et soupira :

— Elle pâlit un peu. — Oui, oui, c'est ce que je veux dire, approuva-t-elle avec embarras... comme une épouse... légitime !

Montoucy

Foire. — Cours pratiqués à la foire du 28 :

Gros boeufs de travail, 10.000 à 13.000 fr. ; attelages moyens, 8.000 à 9.000 fr. ; vaches de travail, 9.000 à 12.000 fr. ; génisses suitées, 6.500 à 8.000 fr. ; taurillons, 6.000 à 9.000 fr. ; le tout la paire ; vaches laitières, 4.000 à 4.500 fr. la pièce ; boeufs gras, 350 à 400 fr. ; vaches grasses, 250 à 325 fr. ; le tout les 50 kilos ; veaux de lait, 9 à 10 fr. ; moutons gras, 5,50 à 6 fr. ; agneaux, 6 à 7 fr. ; le tout le kilo, poids vif ; brebis d'élevage, 250 à 300 fr. l'une.

Porcelets, 350 à 500 fr. l'un, suivant grosseur et qualité.

Praysac
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean Griffoul, propriétaire aux Gaules, décédé à l'hôpital de Cahors, où il avait dû être transporté à la suite d'un accident. M. Griffoul était tombé dans le foyer et avait été très gravement blessé.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Mesures de sécurité. — Les autorités compétentes ont procédé à l'internement dans un camp plusieurs personnes de nationalités diverses. Parallèlement on se justifie le titre contre les propos anti-français et les colporteurs de fausses nouvelles. Devant le danger de la Patrie, il ne doit y avoir que des Français.

Le vieux Figeac. — L'Hôtel de la Monnaie vient de s'enrichir d'une belle cheminée octogonale, de deux vitreaux et d'une vieille porte provenant de l'hôtel de Dumont de Sourzac, à l'angle des rues de Clermont et Tomfort, récemment acquises par M. L.-L. Lagane, industriel.

Au nom du vieux Figeac, nos remerciements au généreux donateur.

Appel de J.O.C. en faveur des réfugiés. — La J.O.C. vous lance un pressant appel en faveur des nombreux réfugiés chassés de leurs foyers et qui viennent chez nous. Elle a organisé un service de récupération afin de pouvoir ramasser les dons en nature, vêtements, chocolat, conserves, lait condensé, etc., des personnes qui ne pourront aller les déposer à la Miséricorde (bureau de bienfaisance). Il s'agit pour nous qui sommes à l'arrière de soulager les misères en apportant notre obole au service d'entraide des réfugiés.

Les anciens combattants et le comité de défense. — Dimanche 25 mai, les anciens combattants se sont réunis à la mairie. M. Delbos, secrétaire général, ingénieur-conseil, donne tous renseignements des besoins de Figeac au point de vue de défense passive et renforcement des services municipaux, besoins immédiats et besoins à prévoir : sûreté et sécurité.

Il s'agit donc de s'organiser, de coordonner les efforts, de créer un poste de commandement à la mairie, etc... M. Delbos fait appel à l'initiative personnelle des anciens combattants. Son exposé très utile est parfaitement compris.

Une discussion s'engage aussitôt. M. Delbos précise que chacun doit s'employer de suite, sans préoccupations personnelles.

On passe à l'organisation. La liste d'un service de volontaires pour tous travaux est immédiatement dressée. Cette liste n'est pas définitive, elle reste ouverte à la mairie.

Capdenac-le-Haut
Noyé. — M. Assalit, retraité de la S.N.C.F., demeurant au Port, intrigué par la forme d'un objet flottant sur le Lot, prit une barque et ramena sur la berge le corps dévêtu d'une femme, Mlle Marie-Louise Destruel, domiciliée au Port.

La gendarmerie informée s'est rendue sur les lieux et a ouvert une enquête, qui a conclu à un suicide.

Laval-de-Cère
Les belles familles. — Nous avons appris avec plaisir que Mme et M. Eggleme, ingénieur chargé de la direction des Centrales électriques de l'Hydro-Cère, viennent d'être les heureux parents d'un superbe garçon qui a été prénommé Michel.

C'est leur quatrième enfant. Nous adressons au papa nos compliments et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Cahors
Nécrologie. — Notre population a appris avec regret la mort de Mme Lucienne Orgues, épouse Martini, décédée à l'âge de 26 ans. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à M. Martini, à tous les parents auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

Monsieur Roger MARTIN, Procureur de la République, actuellement Capitaine aux Armées, Madame Roger MARTIN, née LALE, et leurs enfants ; Monsieur Roger CHEIZE, Inspecteur au Contentieux de la Compagnie « La Prévoyance », actuellement aux Armées, et Madame Roger CHEIZE, née MARTIN, remercient toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Georges MARTIN
Avocat honoraire
P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Pierre FOURGOU ; Madame et Monsieur FOURGOU ; à Cabessut et leurs enfants ; Monsieur et Madame METGES, née FOURGOU ; Madame et Monsieur Marcel METGES (Café du Midi) ; Madame et Monsieur CAMBON ; Madame Veuve MARGENAC ; Madame Veuve PUJOL et son fils aux Armées et tous les autres parents ou alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Pierre FOURGOU
Propriétaire du Café du Midi
P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame BOURGAIN, née CHERY, et leurs enfants, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été données à l'occasion du décès de

Madame Vve Antoine CHERY
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements.
P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

APERITIF A LA GENTIANE



Dernière heure

COMMUNIQUE DU 31 MAI (soir)

Dans le Nord, nos troupes ont poursuivi leur marche dans la direction de Dunquerque où une partie d'entre elles est parvenue à s'embarquer sous la protection de la marine et de l'aviation, malgré les efforts de l'ennemi.

En dehors d'une certaine activité sur la Somme, il n'y a rien à signaler sur le reste du front.

Malgré les conditions atmosphériques défavorables, notre aviation a effectué des reconnaissances profondes, à la suite desquelles notre aviation de bombardement s'est libérée, dans la région du Nord, au harcèlement de l'ennemi et a coopéré au ravitaillement de nos troupes.

Réunion des parlementaires belges à Limoges
Les sénateurs et députés présents en France ont unanimement approuvé l'attitude du Cabinet Pierlot, félicité la forfure du roi Léopold et affirmé la pleine solidarité de la Belgique avec les Alliés.

Voici le texte de la résolution votée à l'unanimité des 89 députés et des 54 sénateurs présents :

L'unanimité des sénateurs et députés belges résidant en France :

Félicitant la capitulation dont Léopold III a pris l'initiative, et dont il porte la responsabilité devant l'Histoire ; S'inclinant avec respect devant ceux qui sont déjà tombés pour la défense de notre indépendance, et rendant hommage à notre armée qui a subi un sort immérité ;

Affirmant leur confiance dans l'armée belge et dans notre jeunesse qui, à brève échéance, feront réapparaître nos couleurs sur la ligne de feu.

Se déclarent entièrement solidaires du gouvernement qui a constaté l'incapacité de Léopold III de régner ;

Attendant leur ferme résolution de consacrer toutes les forces du pays et de sa colonie à la poursuite de la lutte contre l'envahisseur jusqu'à la libération du sol de la Patrie, aux côtés des puissances qui ont répondu sur l'heure à l'appel de la Belgique attaquée ;

Expriment leur profonde gratitude à la France et à la Grande-Bretagne qui ont accueilli fraternellement à leur foyer les réfugiés ;

Et affirmant leur indéfectible confiance dans la victoire du Droit, de la Justice et de l'Honneur.

L'escadrille « Lafayette » va renaitre
De Paris. — M. Humbert Clément, commandeur du poste de Paris de l'American Legion, a prononcé à la T.S.F. un discours déclarant notamment :

Bientôt vous apprendrez la nouvelle création de l'escadrille « Lafayette » qui fut, en 1916, la messagère annonciatrice de l'immense armée américaine. L'escadrille « Lafayette » 1940, uniquement servie par un personnel américain exclusivement recruté par l'argent américain, inscrite dans le ciel de France le témoignage héroïque et sans doute glorieux de l'amitié américaine pour la France, mère de toutes les libertés.

La R.A.F. a bombardé le quartier général de Hitler
Selon des informations américaines, Hitler craint la R.A.F. Celle-ci a juré de détruire son quartier général mobile et le pourchasse, comme les bombardiers allemands pourchassèrent le roi Haakon de Norvège.

Le quartier général ambulatoire du Führer se compose de grands avions Junker particuliers, de cinq appareils de transport, de dix-huit avions de liaison rapides, d'un avion-citerne, d'un autre muni de radio et de presses d'imprimerie, ainsi que de quinze chasseurs modernes.

Récemment, les aviateurs britanniques reçurent l'ordre d'attaquer l'objectif spécial dont ils ne connaissaient pas le secret, dans la clairière d'une forêt. Le pilote Corin ne croit pas avoir manqué son but.